

GUIDE DE CHOIX DE COURS

2025-2026

Vers le 2^e secondaire



Chers parents,

Votre enfant fréquentera l'école La Source dès septembre prochain. Selon l'analyse de son dossier, il reprendra sa 1^{re} année du secondaire ou se verra promu à la 2^e année, et ce, dans tous ses cours.

Ce document contient la grille des cours obligatoires et optionnels, ainsi que l'information nécessaire si votre enfant puisse compléter son choix de cours pour l'année scolaire à venir. Nous vous suggérons de prendre le temps de le lire et surtout, n'hésitez pas à communiquer avec la conseillère en formation scolaire, Vicky Plante, si vous avez des questions.

Le respect du choix de cours demandé par l'élève est conditionnel au nombre d'élèves inscrits et à la possibilité d'organisation matérielle et physique de l'école.

Calendrier des opérations pour le choix de cours

3 au 15 février	Réinscription en ligne : Fait par le répondant principal sur www.portailparents.ca . Demande de changement d'école : Les demandes se font directement sur Mozaïk lors de la réinscription en ligne. Une demande acceptée est définitive pour toute l'année scolaire. Vous ne pouvez pas l'annuler. La date limite pour faire vos demandes est le 28 février.
11 au 21 mars	Choix de cours en ligne : Fait par l'élève en classe avec la conseillère en formation scolaire directement sur Mozaïk (www.mozaikportail.ca).
Mai	Une première confirmation du choix de cours est envoyée par courriel au répondant principal au début mai. Le classement prévisionnel est fait à partir des résultats du 2 ^e bulletin. Vous avez jusqu'au 15 mai pour faire une demande de changement auprès de Vicky Plante.
Juillet	Une deuxième confirmation du choix de cours est envoyée par courriel au répondant principal à la mi-juillet. La révision du classement est faite à partir des résultats de fin d'année et suite à la fabrication de l'horaire maître.
Mi-Août	L'horaire et la facture sont envoyés par courriel au répondant principal.
Fin-Août	Trois après-midis d'accueil sont planifiées, dont une qui est réservée uniquement aux nouveaux élèves, pour l'ouverture du casier et la prise de photo.

N'hésitez pas à communiquer avec l'école, au 819 762-8161, poste 4414 pour vos questions.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, chers parents, l'expression de nos sentiments les plus ensoleillés.

Marlène Landry
Directrice

GRILLE MATIÈRES 2025-2026

POUR LE 2^E SECONDAIRE

Nombre de périodes

Cours attribués par l'école	Cours	Matière	Régulier	Arts PLUS	Concentrations Sports
FRANÇAIS	FRA206	132208	6	6	6
ANGLAIS	ANG204	134204	4	4	4
MATHÉMATIQUE	MAT206	063226	6	6	6
GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE	GHE206	095203 087213	6	6	6
SCIENCE ET TECHNOLOGIE	SCT204	055204	4	4	4
CULTURE ET CITOYENNETÉ QUÉBÉCOISE	CCQ204	080202	4	4	2
ÉDUCATION PHYSIQUE	EDU202	043202	2	2	2
			32	32	30

Choix d'arts OBLIGATOIRE

ART DRAMATIQUE	ADR204	170204	4	N/A	2
ARTS PLASTIQUES	APL204	168204			<i>L'élève n'a pas le choix de l'art.</i>

Choix d'option FACULTATIF

Arts plus	Coût ÉCOLE	Cours	Matière	N/A	4 <i>Deux demi-journées</i>	N/A
ART DRAMATIQUE PLUS	200 \$	ADR2AR	170104			
ARTS PLASTIQUES PLUS	200 \$	APL2AR	168204			
Concentrations sports				N/A	N/A	4 <i>Deux demi-journées</i>
H2O ACTIVITÉS AQUATIQUES	400 \$	H2O2SP				
DANSE/CHANT (DANZHÉ)	150 \$*	DAN2SP				
HOCKEY PLUS	700 \$	HOC2SP				
SOCCER	500 \$	SOC2SP				
MULTISPORTS	500 \$	MUL2SP				
*Des frais s'appliquent de la part du mandataire externe.				36	36	36

ATTENTION :

Les élèves qui choisissent une **concentration sport n'ont pas le choix de l'art**. Une forme d'art sera attribuée par l'école.

En concentrations sports et en arts plus, le nombre de places est limité. Une sélection sera faite par l'école.

L'anglais enrichi est disponible sur recommandation des enseignants. Les élèves des concentrations sports n'ont pas accès à l'anglais enrichi.

CHOIX D'ARTS (OBLIGATOIRE)

En 2^e secondaire, tu dois choisir une forme d'arts. Tu as fait le choix entre les arts plastiques et l'art dramatique. De plus, tu avais la possibilité de choisir un art plus ou une concentration sport.

Arts plastiques | APL204

L'élève découvrira et exploitera dans ses créations de nouvelles notions de langage plastique : couleurs chaudes et froides, mouvement, équilibre, etc. Il exploitera de nouvelles techniques à deux ou à trois dimensions. Il sera amené à se familiariser avec la démarche artistique.

Art dramatique | ADR204

La formation en art dramatique permet à l'élève de s'exprimer, d'inventer et d'expérimenter par le biais de jeux dramatiques en classe. La classe d'art dramatique est un endroit dynamique et continuellement en mouvement où chacun des jeunes apprend à vivre et à participer dans cette communauté créative. Les élèves seront guidés dans la création d'histoires et de scénarios, la création de personnages et seront amenés à interpréter des œuvres devant un public. Finalement, ce cours se veut un endroit où les jeunes apprendront à commenter, à l'oral et à l'écrit, de manière constructive, différentes réalisations dramatiques.

CHOIX D'OPTION (FACULTATIF)

LES ARTS PLUS (FACULTATIF)

Arts plastiques PLUS | APL2AR

Les élèves en arts plastiques PLUS disposent de deux demi-journées pour réaliser de beaux projets. Un montant additionnel est demandé pour des sorties spéciales, des visites particulières dans des lieux culturels ainsi que pour plusieurs projets variés en classe.

Coût : 200 \$

Art dramatique PLUS | ADR2AR

Les élèves en art dramatique PLUS disposent de deux demi-journées pour réaliser de beaux projets. Un montant additionnel est demandé pour des sorties spéciales, des visites particulières dans des lieux culturels ainsi que pour plusieurs projets variés en classe.

Coût : 200 \$

LES CONCENTRATIONS SPORTS (FACULTATIF)

Grille horaire

En 2^e secondaire, les périodes de concentration sport sont offertes en **deux demi-journées plus deux périodes d'éducation physique**. Il y a deux périodes de moins en culture et citoyenneté québécoise et deux périodes de moins en arts. **L'art qui sera offert avec la concentration sport sera déterminé à la suite des choix de cours, selon le nombre d'inscriptions et la faisabilité à l'horaire maître.**

Installations

L'école est dotée d'installations uniques, dont deux gymnases indépendants, une cage de frappeurs, un mur d'escalade, une piscine, une salle de vélos stationnaires et de musculation ainsi qu'une salle permettant l'analyse vidéo. Avec tous ces aménagements, l'élève qui est inscrit dans une concentration aura la chance d'explorer ces installations, d'explorer d'autres sports et par le fait même développer d'autres aspects de sa forme physique.

Frais supplémentaires

Des frais supplémentaires pour les concentrations sportives vous seront facturés par l'école selon la concentration choisie (variant **de 150 \$ à 700 \$**).

Pour la concentration en danse, en plus des frais chargés par l'école, une inscription est requise dans une école de danse de votre choix en parascolaire. Aussi, vous devez payer des frais d'inscription à l'école de danse Danzhé (**environ 845 \$ TX**).

Les frais de concentration sont non-remboursables si un élève est retiré du cours pendant l'année scolaire pour raison de comportement.

Nos fondements

Les concentrations sont disponibles pour que les élèves puissent parfaire leurs connaissances et compétences dans un domaine précis à même le cadre horaire ;

L'élève devra se mobiliser pour assurer sa réussite notamment par le fait d'écouter en classe, participer, aller aux récupérations, remettre ses travaux ;

Ces concentrations se réalisent au 1^{er} et 2^e cycle du secondaire et ne sont pas obligatoires ;

Des frais pour équipements spécialisés, matériel particulier, compétitions, sorties, entraînements sont à considérer et variables pour chacune des possibilités offertes ;

Critères d'admissibilité

- ❖ Analyse du dossier académique par la direction ;
- ❖ Démontrer de **bons comportements et des attitudes adéquates** dans tous les cours ;
- ❖ L'entièreté des frais scolaires doit être acquittée ;

*****Le nombre de places est limité, une sélection sera faite par l'école.*****

Certaines spécificités s'appliquent pour certaines concentrations. Un contrat d'engagement précisera les modalités de chaque programme. Vous pouvez vous référer au responsable pour plus de détails.

Hockey PLUS | HOC2SP

Tout au long de l'année scolaire, les élèves seront initiés à l'ensemble de ces trois sports : hockey, curling et golf. Au hockey, les bases techniques du patin, du maniement de la rondelle et plusieurs simulations de match seront proposés. Pour ce qui est du curling et du golf, les connaissances autant au niveau technique que pratique seront développées. Pour ce faire, les apprentissages seront faits dans un environnement physique incroyable et varié, soit l'aréna, la salle de curling et le terrain de golf.

Coût : 700 \$

Soccer | SOC2SP

Sous la supervision d'un entraîneur certifié, le programme de concentration soccer vise à parfaire le développement technique et tactique du joueur à travers son parcours scolaire. Différents ateliers sont offerts à l'intérieur du programme tels que des séances portant sur la nutrition, l'analyse vidéo, l'aspect théorique du jeu, le développement cardiovasculaire et physique, etc. Cette concentration offre à l'élève, quand la température le permet, de profiter du grand air. Les cours à l'extérieur se déroulent au terrain de soccer à l'UQAT et par mauvais temps ou en hiver les cours se donnent à l'aréna I AM GOLD, au gymnase Denise Julien ou encore à Youville. Le transport est assuré en tout temps par l'école.

Coût : 500 \$

H2O Activités aquatiques | H2O2SP

Cette concentration offre un programme diversifié d'activités physiques en milieu aquatique, tel que l'apprentissage des styles de nage, de la plongée en apnée, du water-polo, plongeon, la sécurité aquatique, etc. Sous la supervision d'un éducateur physique, l'élève sera placé dans divers contextes stimulants d'activités physiques principalement à la piscine, mais aussi en gymnase, à la salle de vélo stationnaire, à l'extérieur et bien plus.

Coût : 400 \$

Multisports et plein air | MUL2SP

L'élève en concentration Multisports et plein air sera amené à toucher à plusieurs activités sportives. En gymnase, l'élève touchera entre autres au Spike Ball, au DBL, à l'escalade, au Tchoukball, à l'Ultimate frisbee, etc. Pour le volet plein air, l'élève sera amené à faire des randonnées en raquette ainsi qu'en ski OAC. Aussi, certaines sorties spéciales seront organisées, comme du ski alpin au Mont Kanasuta, des randonnées à Arbre en Arbre, des parties de curling, des sorties aux collines Kékéko, et plus encore. L'élève pourra aussi développer ses habiletés aquatiques grâce à des séances de natation, mais aussi au travers des sports d'équipes comme le Water-polo et le hockey sous-marin. En résumé, découverte de nouveaux sports et sorties extérieures seront priorisées dans cette concentration.

Coût : 500 \$

Danse/Chant et arts de la scène | DAN2SP

Le programme offre maintenant **deux options** combinées de spécialité : **Parcours chant et danse**.

Conditions d'admission :

- Être inscrit à un cours de danse au secteur loisir, dans l'école et le style de danse de son choix (preuve à l'appui), car **le programme DAS n'est pas un cours d'initiation à la danse** ;
- ET/OU avoir au minimum de 6 ans d'expérience dans une ou plusieurs des disciplines suivantes : danse, gymnastique, théâtre, patinage artistique ou cheerleading. Il y aura un document à compléter lors du 1^{er} cours.
- Avoir une curiosité, un intérêt marqué pour la musique, le chant individuel et en groupe.

Modalité de fonctionnement : [Cliquer ici](#).

Coordonnées : Pour des questions, veuillez communiquer avec l'école de danse Danzhé au 819-764-4474, ou par courriel au info@danzhedanse.com, ou consulter : www.danzhedanse.com.

Coût : 150 \$ à l'école La Source + 910 \$ plus taxes à l'école Danzhé + un cours du soir

Demande de changement d'école

Les demandes se font directement sur Mozaïk (www.portailparents.ca) lors de la réinscription en ligne par le répondant principal **du 3 au 15 février**. Après cette date, les demandes doivent être faites sur le formulaire sur le site Internet du CSSRN, et ce, **au plus tard le 28 février**.

- ❖ Cette demande ne permet pas d'exiger les services du transport scolaire.
- ❖ Cette demande doit être faite à chaque année.
- ❖ **Une demande acceptée est définitive pour toute l'année scolaire.** Vous ne pouvez pas l'annuler.
- ❖ Toutes demandes faites après le 28 février seront refusées à l'exception de certaines situations particulières :
 - des élèves inscrits dans le programme Sport-études ;
 - d'une nouvelle inscription en provenance d'un autre Centre de services scolaire ;
 - d'un déménagement qui occasionne un changement d'école non désiré.

Pour nous joindre

École La Source

9, 10^e rue, R-N (Qc)
819 762-8161, poste 4414
reception018@cssrn.gouv.qc.ca

Vicky Plante

Conseillère en formation scolaire
Poste 3362
plantev@cssrn.gouv.qc.ca

Marlène Landry

Directrice
CPC, CPT et FPT
Poste 4422
landrym@cssrn.gouv.qc.ca

Annik Bernèche

Directrice adjointe
1^{er}, 2^e et 3^e secondaire
Poste 4421
bernechea@cssrn.gouv.qc.ca

Annie Lacombe

Directrice adjointe
4^e, 5^e secondaire et FMSS
Poste 4418
lacombea@cssrn.gouv.qc.ca